

II. Il était autrefois un gentilhomme* de Florence nommé Jean Gualbert et fort délicat sur le point d'honneur. Son frère bien-aimé ayant été tué d'un coup d'épée dans une querelle par un autre gentilhomme, Jean jura* la mort de l'assassin. Il l'avait vainement cherché pendant trois ans. Enfin l'occasion de réaliser sa vengeance se présenta. Un jour de Vendredi Saint, le meurtrier, revenant de la campagne, se trouva tout à coup en face de Jean dans un passage des plus étroits. Jean Gualbert ne délibère pas longtemps ; il met l'épée à la main et va le percer. Le gentilhomme, à cette vue, saute de cheval et, se trouvant sans armes, il se jette à ses pieds, les bras en croix : « Au nom de Jésus-Christ mort pour vous et pour moi aujourd'hui même, s'écria-t-il, accordez-moi la vie. » Frappé comme d'un coup de foudre à ces mots, Jean Gualbert tend la main au suppliant, le relève et lui dit : « Je ne puis refuser votre pardon à Celui qui, sur la croix, a pardonné à ses bourreaux ; conservez votre vie et prenez mon amitié. » Et, s'étant embrassés, ils se séparèrent.

Jean continua sa route. Il était encore tout ému de la grande victoire remportée sur lui-même lorsque, passant devant une abbaye*, il entra dans la chapelle pour y chercher le calme dont il avait besoin. Il se mit en prières devant un crucifix, et il connut par un prodige que Dieu lui faisait miséricorde, ainsi qu'à l'âme de son frère à cause du pardon qu'il venait d'accorder. En outre, Jésus crucifié lui inspira en ce moment même un ardent désir de vocation religieuse. Il demanda donc et obtint son entrée au monastère. Il devint par la suite un grand saint que Dieu favorisa souvent par des miracles. Saint Jean Gualbert est mort en 1073, à l'âge de 74 ans.

III. L'autre histoire est moins édifiante ; mais elle ne nous montre pas moins bien le devoir que nous avons de pardonner à nos ennemis. On la trouve racontée dans un pieux ouvrage intitulé : *Actes sincères*.

Il y avait dans Antioche de Syrie un prêtre nommé Saprice et un laïque* nommé Nicéphore. Liés pendant longtemps d'une étroite amitié, ils vinrent malheureusement à se brouiller, et la haine entre eux devint violente. Cependant, Nicéphore, sentant l'énormité de sa faute, résolut de renoncer à cette haine et de prendre les moyens de se réconcilier. Ses démarches furent inutiles et Saprice ne voulut point de réconciliation.

Une persécution s'alluma par les ordres de l'empereur Valérien. Le prêtre Saprice fut arrêté, conduit devant le gouverneur, soumis à d'horribles tortures auxquelles il résista courageusement. « Mon corps est en votre puissance, avait-il dit aux persécuteurs, mais sur mon âme vous n'en avez aucune : Dieu seul en est le maître. » Il fut condamné à se voir trancher la tête, et il reçut avec joie cette sentence.

Nicéphore ayant appris qu'on le menait au lieu de l'exécution, courut au-devant de lui, alla se jeter à ses pieds, en lui criant : « Martyr de Jésus-Christ, pardonnez-moi la faute que j'ai commise envers vous. » Saprice ne répondit rien. Nicéphore se releva et courut le rejoindre dans une autre rue. Quand il le vit approcher, il fendit la foule et, se jetant de nouveau à ses pieds, il renouvela humblement sa demande de pardon. Saprice ne daigna pas même le regarder. Nicéphore ne se lassa point. « Par votre confession* glorieuse du nom de Jésus, criait-il, je vous en conjure, prêtre du Dieu vivant, pardonnez-moi. »

Las de l'entendre, les satellites* lui dirent : « Insensé que tu es ! il va mourir ; qu'as-tu besoin de son pardon ? Tu n'as rien à craindre de lui. »

Au lieu même du supplice, Nicéphore, avec une ardeur nouvelle, recommença sa prière. Saprice persista dans son obstination ; mais il en fut puni d'une manière terrible. Dieu le priva du secours de sa grâce et de la gloire du martyre. Les bourreaux, lui ayant ordonné de se mettre à genoux, et se